

MALASSIS, lors du colloque C.E.N.E.C.A. sur l'« Espace Rural » en mars 1965, avait bien montré cette évolution de l'« agriculteur » à qui l'on demande d'être un producteur et qui ne peut plus être un « protecteur de la nature » sans compensation. Cela crée des obligations fantastiques par leur ampleur à l'Etat, mais il ne s'est pas dégagé une politique claire en faveur des agriculteurs inclus dans le périmètre des futurs parcs.

L'APRES LURS

A l'issue de Lurs on pouvait être assez optimiste quant aux perspectives de collaboration harmonieuse entre tous les secteurs concernés. Trois mois après, qu'en reste-t-il ?

Les parcs sont apparus comme un « service public » pour reprendre une expression de M. O. GUICHARD, mais la rentabilité nécessaire de leurs équipements a été soulignée par M. Edgar FAURE.

On les a défini comme un simple périmètre, d'au moins 5000 hectares, nanti d'un *label* de parc naturel régional, contrôlé par un organisme public : société d'économie mixte ou fondation, financé en partie par les collectivités locales. Les Directeurs de parc, avait-on dit à Lurs, pourraient être l'émanation des Associations existantes. Mais le recrutement des 14 premiers s'est fait avec une telle discrétion que les Associations de protection de la nature concernées par des parcs, n'ont pas été averties en temps voulu. Il n'est pas sûr que ce soit le meilleur moyen d'engager le dialogue.

Le projet de décret sur les parcs naturels régionaux a été adopté par le Conseil Interministériel présidé à Matignon par M. Pompidou le 28 novembre 1966. Des crédits sont ou vont être débloqués.

Et partout surgissent des Maîtres d'Œuvre qui, volant au secours de la victoire, sont certainement pleins de bonne volonté mais surtout soucieux de ne rien céder à d'éventuels concurrents...

Les crédits étant affectés par le canal des Administrations existantes, verrons-nous se poursuivre la surenchère classique entre « chapelles », ce dont sauront profiter les collectivités locales pour détourner les investissements de leur but initial, et peut-être au détriment de la nature ? La précipitation et le mystère qui semblent présider à la mise en place des premiers parcs ne sont guère rassurants pour la nature. Dans ce cas, comment éviter les complexes de frustration qui se développeront inévitablement et pourraient aller jusqu'au rejet, par les gens du pays, d'une création imposée et incomprise ?

Le proche avenir nous permettra de savoir si nos Sociétés qui ont joué un rôle de pionnier se voient reconnaître leurs mérites, leur compétence et leurs possibilités d'action sur le plan culturel entre autres.

Michel BROSELIN.

Le parc régional naturel d'Armorique

Comme je l'ai dit plus haut, ce parc naturel a été l'une des préoccupations majeures de Michel-Hervé JULIEN. Désormais, le projet se concrétise sous l'impulsion de la Délégation à l'Aménagement du Territoire (D.A.T.A.R.), représentée par le Colonel BEAUGÉ.

Le 10 novembre 1966, à Quimper, la S.C.E.T.O. (Société Centrale d'Etude Touristique) proposait un rapport préliminaire de MM. FALLEVOZ et GINOT, où étaient étudiés les paysages naturels et le contexte humain : problèmes de population, d'économie, de tourisme. Le rapport mentionnait qu'une étude ultérieure sur la protection de la nature serait établie par le Service de Protection de la Nature, du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Sous la présidence de M. ERIAU, préfet du Finistère, l'étude de la S.C.E.T.O. fut discutée par les membres de la Commission de travail dont j'étais, au titre de la S.E.P.N.B.

Une seconde réunion eut lieu le 21 décembre à Châteaulin, où furent adoptées les limites du Parc naturel. Ce parc a pour originalité d'être « éclaté », c'est-à-dire constitué de plusieurs zones séparées. Il forme une vaste écharpe autour de l'agglomération brestoise, du Huelgoat à Quessant, en passant par

la Presqu'île de Crozon. On y distingue : 1) le secteur des Monts d'Arrée, englobant les forêts de Fréau, d'Huelgoat, la cuvette du Yeun Ellez, les crêtes des Monts d'Arrée et la forêt du Cranou ; 2) le secteur dit « de transition », qui occupe la base de la Presqu'île de Crozon et concerne les régions de Landévennec et du Ménez-Hom ; 3) le secteur « des Caps » à l'extrémité de la Presqu'île de Crozon avec le Cap de la Chèvre, la Pointe des Espagnols et les Tas de Pois ; 4) le secteur des îles : archipel de Molène et Ouessant.

L'accord des membres de la Commission de travail a été unanime sur les limites du Parc. Souhaitons que cet accord persiste quand il s'agira de décider ce que l'on y mettra.

Albert LUCAS.

Activités

SECTION DU SUD-FINISTERE

La première sortie de la section quimpéroise s'est déroulée le 22 mai 1966 dans la région du Cap-Sizun ; la matinée fut consacrée à la visite de la réserve ornithologique, dirigée par le Conservateur M. L. LE PAPE, nous avons observé les oiseaux qui nichent habituellement dans la « grande réserve » (falaise de Castel-ar-Roc'h) et ceux de la « petite réserve ». C'est au cours du déjeuner, dans un restaurant de la Baie des Trépassés, qui réunit la trentaine des membres présents, que fut formé le projet d'une seconde sortie. L'après-midi, M. Michel Mazéas, dirigeant la sortie de Protohistoire, nous conduisit au Cap barré de Castelmeur, puis aux vestiges romains de Trouguer où il remit à chacun une carte retraçant les voies romaines en Bretagne (d'après P. MERLAT) ainsi qu'un extrait du cadastre de Clédén-Cap-Sizun qui nous permirent de suivre avec intérêt ses explications.

La seconde sortie eut lieu le 19 juin. Elle débuta par la promenade du Stangala par la rive gauche de l'Odé. Après le déjeuner, dans un restaurant d'Ergué-Gabéric, M. Gwenn-Aël BOLLORÉ nous accueillit et nous fit visiter son musée de la mer ; nous fûmes nombreux — une cinquantaine, dont une importante délégation concarnoise conduite par M^{lle} A. GOUBET — à en admirer les merveilles et assister au repas des deux phoques. M. le Docteur G. DESSE commenta la visite de la salle consacrée à l'évolution, puis nous assistâmes à la projection de trois courts métrages présentés par M. G.-A. BOLLORÉ.

M^{me} Marcelle CHAVENEAU.

SECTION DE LA MANCHE

JOURNÉES D'ETUDES DANS LA NATURE. — A Agon-Coutainville, nos journées du 3 au 6 avril se sont terminées par une exposition où nous présentions des échantillons de plantes et animaux du littoral. De nombreux visiteurs se sont montrés très intéressés. A Gatteville les 30 avril et 1^{er} mai, nous avons été favorisés par un très beau temps ; les nombreux participants ont pu se livrer à l'herborisation et à l'observation d'oiseaux ; 253 oiseaux ont été bagués, les plus nombreux étant les Hirondelles de rivage et les Phragmites des joncs. Nos prochaines journées d'études auront lieu à Saint-Martin-de-Bréhal pendant les congés de Toussaint.

EXPOSITION DE CHERBOURG, 18-26 JUIN 1966. — En collaboration avec la Société des Sciences de Cherbourg, nous avons présenté dans un stand de la Foire-Exposition, divers documents concernant les richesses naturelles de la région et la protection de la Nature. De très nombreux visiteurs ont manifesté leur intérêt en contemplant longuement la collection de belles roches des environs de Cherbourg, en s'initiant à la préhistoire ou à l'écologie marine, en se renseignant sur les migrations d'oiseaux, en découvrant avec surprise la nécessité de protéger les rapaces.

M^{lle} L. LECOURTOIS.